

Participants seulement
30 novembre 2005

Français
Original : Anglais

**Comité des utilisations pacifiques de l'espace
extra-atmosphérique**

Sous-Comité scientifique et technique

Quarante-troisième session

Vienne, 20 février - 3 mars 2006

Point 9 de l'ordre du jour provisoire*

Utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace

Atelier technique conjoint ONU/AIEA sur les objectifs, la portée et les caractéristiques générales d'une éventuelle norme de sûreté technique pour les sources d'énergie nucléaires dans l'espace (Vienne, 20-22 février 2006)

Aperçu du document A/AC.105/L.253/Rev.2 du Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace intitulé 'Esquisse des objectifs, de la portée et des caractéristiques d'un cadre international d'objectifs et de recommandations d'ordre technique aux fins de la sûreté des applications prévues et prévisibles des sources d'énergie nucléaires dans l'espace'

Document de travail soumis par les États-Unis d'Amérique au nom du Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace

Note du Secrétariat

1. Conformément au paragraphe 16 de la résolution 60/99 de l'Assemblée générale (8 décembre 2005), le Sous-Comité scientifique et technique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique organisera du 20 au 22 février 2006, à Vienne, conjointement avec l'Agence internationale de l'énergie atomique, un atelier technique sur les objectifs, la portée et les caractéristiques générales d'une éventuelle norme de sûreté technique pour les sources d'énergie nucléaires dans l'espace.

* A/AC.105/C.1/L.283.



2. Le document de travail figurant en annexe au présent document a été élaboré pour l'atelier technique conjoint conformément au calendrier indicatif des travaux de l'atelier, comme convenu avec le Groupe de travail sur l'utilisation des sources d'énergie nucléaires dans l'espace lors de sa réunion intersessions tenue à Vienne du 13 au 15 juin 2005 (A/AC.105/L.260).

Annexe I

Aperçu du document A/AC.105/L.253/Rev.2 du Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace intitulé 'Esquisse des objectifs, de la portée et des caractéristiques d'un cadre international d'objectifs et de recommandations d'ordre technique aux fins de la sûreté des applications prévues et prévisibles des sources d'énergie nucléaires dans l'espace'

Document de travail soumis par les États Unis d'Amérique au nom du Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace¹

I. Introduction et rappel

- En 2003, le Sous-Comité scientifique et technique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique a adopté une plan de travail pluriannuel.
 - But : élaborer un cadre international d'objectifs et de recommandations d'ordre technique aux fins de la sûreté des applications des sources d'énergie nucléaires dans l'espace.
- Point b) du plan de travail pour l'année 2005 :
 - Préparer une esquisse définitive de la finalité, de la portée et des caractéristiques d'un cadre international d'ordre technique.
- L'esquisse (A/AC.105/L.253/Rev.2) représente un consensus atteint par le Groupe de travail sur l'utilisation des sources d'énergie nucléaires dans l'espace du Sous-Comité scientifique et technique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique
- L'esquisse a été adoptée par le Sous-Comité en mars 2005.

II. Finalité du cadre

- Objectifs généraux d'un cadre de sûreté :
 - Énoncer un ensemble de directives générales applicables aux aspects de sûreté du lancement et du cycle de vie opérationnel des applications faisant appel à des sources d'énergie nucléaires dans l'espace ;
 - Traduire un consensus international sur le niveau de sûreté à atteindre dans toutes les activités relatives aux différentes phases du cycle de vie d'une source d'énergie nucléaire.

¹ Le document de travail est reproduit tel quel.

- Le Groupe de travail a établi certains objectifs spécifiques relatifs au cadre, à savoir qu'il :
 - Doit être d'ordre technique ;
 - Doit constituer un guide de haut niveau ;
 - Doit constituer la base technique présidant à l'élaboration de normes nationales ;
 - Doit permettre une flexibilité des programmes nationaux pour ce qui est de l'adaptation des normes aux applications spécifiques des sources d'énergie nucléaires et aux structures organisationnelles nationales.

III. Portée du cadre

- Le cadre de sûreté porterait sur les pratiques qui pourraient être mises en œuvre aux stades suivants du cycle de vie des sources d'énergie nucléaires :
 - Conception ;
 - Lancement ;
 - Exploitation ;
 - Autres phases pertinentes du cycle de vie.
- Le cadre pourrait traiter des considérations singulières se rapportant aux opérations suivantes :
 - Développement ;
 - Fabrication ;
 - Transport.

Cependant, ces stades du cycle de vie des sources d'énergie nucléaires sont largement traités dans les normes nationales et internationales existantes applicables aux installations et aux activités nucléaires au sol.

IV. Caractéristiques du cadre

- De caractère général et qualitatif.
- Techniquement exact.
- Relativement indépendant d'une technologie en évolution.
- Reflet d'un large consensus international.
- Établi à l'intention d'un vaste public, y compris de personnes qui peuvent ne pas être des spécialistes de la science et de la technologie nucléaires.
- Pourrait être construit en suivant la présentation et la structure d'une publication de la catégorie Fondements de la sûreté de l'Agence internationale de l'énergie atomique.